LA LIBERTÉ
Depuis 1913



ACTUEL

LA CCB MODERNE

C'est avec presque deux ans d'avance sur le calendrier fixé par Ottawa que la Commission canadienne du blé vient de se transformer en compagnie privée. Des agriculteurs donnent leur opinion sur cette vente programmée.

3

ACTUEL

SAINT-MALO CONSTRUIT

Un important projet immobilier va apporter au village de Saint-Malo un nouveau souffle économique grâce à Entreprises Mi-Ro qui assure la promotion d'un projet de condominiums qui comptera 32 unités en tout.

6

SPORT

LES JETS EN FAMILLE

Supporteur inconditionnel des Jets de Winnipeg, Jacques Courcelles a décidé de stimuler l'esprit familial à l'occasion de la première participation de son équipe en séries éliminatoires depuis 19 ans.

9

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 102 N° 4 • 22 AU 28 AVRIL 2015
SAINT-BONIFACE

5 millions de dollars historiques pour la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface

Un don pour tous



photo : Gracieuseté Charles LaFlèche

Trois sourires qui symbolisent toute l'ampleur de la nouvelle et la portée possible du cadeau historique que l'homme d'affaires et philantrope Paul Albrechtsen (au centre) vient de faire à la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface. Le président-directeur général de la Fondation, Charles LaFlèche (à gauche), estime que le donateur incarne la vision de service et de compassion à l'œuvre. Tandis que le directeur général de la recherche, le Dr Grant Pierce (à droite), estime possible des découvertes dans un proche avenir. Le total des dépôts en réserve se situe à près de 50 millions de dollars. Par ailleurs, le fonds de dotations est passé de 13 millions de dollars en 2009 à plus de 30 millions de dollars en 2015. **| Page 7.**

Citation DE LA SEMAINE

« Ces entretiens étaient très difficiles à tourner. Quand on parle avec des personnes en deuil, il faut se rappeler que ces conversations font partie de leur cheminement dans le deuil. Il fallait faire preuve de respect et de sensibilité. Dans le film, leur émotion à parler de Rachel Browne est palpable. »

La cinéaste et documentariste Danielle Sturk a fait tout un voyage humain en sondant les coeurs des personnes qui avaient intimement connu la grande pionnière de la danse contemporaine au Canada, la danseuse et chorégraphe winnipégoise Rachel Brown. **| Page 11.**

RECONNU EN 2015 AU



Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice par intérim :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef par intérim :
Bernard BOCQUEL
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455









« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

I. L.

ACTUALITÉS

APRÈS LA VENTE PROGRAMMÉE DE LA CCB

Éloge funèbre et questions en suspens

Deux ans avant la date butoir fixée par Ottawa, la CCB vient de compléter sa métamorphose. L'ancien monopole n'est plus qu'une grosse compagnie parmi d'autres sur un marché globalisé.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour **Raymond Bérard**, producteur de Saint-Pierre-Sud aujourd'hui à la retraite, l'achat de la Commission canadienne du blé (CCB) marque la fin d'un âge d'or, ce qu'il déplore.

« La CCB nous protégeait. Elle nous garantissait des prix. Je vois les jeunes fermiers avoir de la misère à vendre leur grain. Dans mon temps, ce n'était pas un problème. Maintenant, les fermiers sont à la merci des compagnies. »

Luc Labossière, agriculteur de Saint-Léon et membre des Amis de la CCB, organisme qui a intenté sans succès une poursuite juridique contre le gouvernement fédéral pour maintenir le monopole de la CCB, est du même avis.

« C'est évident que le ministère de l'Agriculture n'était pas intéressé à ce que les fermiers retiennent le contrôle de la CCB. Le 49,9 % qu'on leur accorde avec cet achat n'est que symbolique. Les actionnaires privés ont la majorité. Et pour ce qui aurait pu être du projet des Farmers of North America, c'est une confirmation qu'on ne l'a pas considéré.

« Il fallait s'y attendre. Le démantèlement du monopole de la CCB et sa privatisation était le but ultime des dirigeants conservateurs à Ottawa. À mon avis, ce n'est pas du progrès. La porte est maintenant ouverte à l'abus. On nous dit qu'on a plus de choix pour vendre notre grain. C'est vrai. Mais en fait on a plus de choix pour perdre notre argent. Parce que les compagnies ne sont pas transparentes dans l'établissement de leurs prix. Il y a beaucoup d'occasions de nous fourrer. »

Dan Mazier, le président de Keystone Agricultural Producers, une association manitobaine de fermiers, estime qu'il y a « du bon et du mauvais » dans l'achat de la CCB.



Archives La Liberté

Pour les céréaliculteurs, la fin de l'ancienne CCB apporte du pour et du contre. Les témoignages de Raymond Bérard, Luc Labossière, Dan Mazier, Normand Mabon et Alain Robidoux.

« Côté positif, les fermiers auront un acheteur de grain de taille, qui pourra bien se positionner sur le marché canadien et le marché international. La CCB en est pleine expansion. Elle ajoute de nouvelles installations de manutention de grain au Manitoba et en Saskatchewan à son réseau de sept silos à céréales dans l'Ouest. Elle possède déjà deux terminaux d'export, à Thunder Bay et à Trois-Rivières.

« Le négatif, c'est que nous nous posons encore des questions sur le rôle des producteurs dans l'organisation de la nouvelle CCB. Comment les décisions seront-elles prises? Comment les fermiers seront-ils vraiment représentés? À ce point-ci, la situation n'est pas très claire. Nous nageons dans le flou. En ce moment, les prix des grains offerts par la CCB sont bons. Et l'option de recevoir 5 $ par tonne en équité n'est pas une mauvaise chose. »

Normand Mabon, producteur à Notre-Dame-de-Lourdes, voit lui aussi du pour et du contre de l'achat de la CCB.

« Un joueur important s'ajoute au marché. On a une option de plus. Que ce soit une firme canadienne ou une de l'Arabie saoudite, c'est une bonne chose. On vendra notre grain au G3 Global Grain Group (qui a racheté la CCB) ou à une autre firme, selon les prix offerts.

« On peut respecter le fait que le G3 aura des infrastructures importantes au Canada. Par contre, il faut voir clair sur une chose : l'ancienne CCB avait beaucoup plus d'édifices, d'installations, de wagons et autres infrastructures que celles qu'héritera le G3. Tout ça, qui appartenait aux fermiers, est perdu. »

Alain Robidoux, agriculteur de Saint-Pierre-Jolys, s'est « résigné à la nouvelle réalité ».

« La CCB ne reviendra pas. Je dois vendre mon grain moi-même. Alors j'ai pris une formation en marketing, pour avoir une meilleure idée de comment vendre mon grain. C'est pas mal plus d'ouvrage que c'était. Avec la CCB, il fallait tout simplement se rendre à l'élévateur. Maintenant, il faut magasiner. Est-ce que j'ai toujours le meilleur prix? Je ne le crois pas. En tout cas, les compagnies nous envoient pas mal de messages mixtes.

« Mais il faut s'adapter. Je suis la cinquième génération de ma famille à travailler cette terre. J'ai deux garçons qui songent à prendre la ferme familiale. Ils vivront dans un monde où la CCB n'a jamais existé. Ils devront se démêler avec ça.

« Je me demande si c'est tout simplement l'agriculture et le marché qui ont changé. La disparition de la CCB, c'était peut-être inévitable. Quand j'étais plus jeune, les fermiers s'inquiétaient de l'impact des récoltes au Kansas sur les prix du grain. Et ils attendaient aussi ce qui allait se produirait plus à l'Ouest au Canada. Maintenant, on a des rapports sur la Russie, la Chine, les Indes. J'ouvre mon ordinateur et dans un clin d'œil je connais le prix du blé en Nouvelle-Zélande. C'est un marché global.

« L'achat de la CCB est chose faite. Le dernier clou a été planté. Je doute que le NPD, qui veut ouvrir une session d'urgence à Ottawa, réussisse à faire grand-chose. C'est fini », conclut Alain Robidoux.

Les grandes lignes d'une privatisation

L'entreprise G3 Global Grain Group a acheté la Commission canadienne du blé (CCB) en investissant 250 millions $ pour acquérir 50,1 % des actions de l'ancienne agence publique de commercialisation du blé et de l'orge. L'achat annoncé le 15 avril sera finalisé en juillet.

Le G3 est un société regroupant la firme Bunge Canada, filiale de Bunge Limitée, et SALIC Canada Limitée, filiale de la Saudi Agricultural and Livestock Investment Company (SALIC).

Les 49,9 % des actions restantes seront conservées en fiducie pour les agriculteurs qui livrent leur grain à la CCB. Ainsi, tout fermier qui livre son grain à la Commission recevra 5 $ par tonne en équité dans la compagnie. En 2022, la compagnie aura l'option d'acheter les parts des agriculteurs.

La *Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de* commercialisation, qui a mis fin au monopole de la CCB pour la vente du blé et de l'orge en 2011, donnait à la CCB jusqu'en août 2016 pour présenter un plan de commercialisation au ministre de l'Agriculture et jusqu'en 2017 pour privatiser la CCB. Sans quoi elle serait tout simplement dissoute.

En 2014, un regroupement d'agriculteurs basé à Saskatoon, les Farmers of North America (FNA), s'est mobilisé en vain pour acheter la CCB, en invitant les producteurs à investir dans leur projet. L'objectif était que la FNA devienne majoritairement actionnaire d'une CCB privatisée.





par Bernard Bocquel
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Le destin d'une cloche à Grandin

Un jour dans le Nord-Ouest en 1885, des soldats originaires de la très orangiste, et donc anticatholique, Millbrook en Ontario décidèrent qu'une cloche catholique ferait un splendide trophée de guerre.

Le pillage était strictement défendu. Ces messieurs en uniforme prirent donc soin de cacher l'objet de 47 livres, trois fois rien pour des voleurs motivés. L'inscription en relief assurait le prix de la capture : « MGR GRANDIN EVEQUE DE S. A BERT ». Le L manquant donnait un cachet supplémentaire à la prise. Mais si le nom ne laissait aucun doute sur son propriétaire, un Français chargé d'âmes sur un gigantesque territoire, rien n'indiquait le lieu du larcin.

L'endroit du vol est devenu un enjeu important en avril 2014, suite à un documentaire de la CBC. Jusqu'alors l'origine de la cloche n'était pas mise en doute. Elle venait de Batoche en Saskatchewan, comme l'apprenaient les visiteurs du musée de Millbrook. Or un dramaturge local affirme depuis quelques années, témoignages écrits des voleurs à l'appui, que la vraie provenance de la cloche à Mgr Grandin est Frog Lake.

En toute logique investigatrice, les gens de la CBC donnèrent la parole à des membres de la Première Nation de Frog Lake. Ces personnes nous apprirent qu'une tradition orale veut que des soldats de l'Est, arrivés après les tristes événements survenus au lac la Grenouille le jour de Pâques 1885, emportèrent une cloche accrochée à une espèce d'échafaudage.

À Batoche aussi la tradition orale faisait état du vol d'une cloche en 1885 par des soldats de l'Est. Un détail de l'Histoire bien connu pour la bonne raison que le lieu historique national de Batoche a été étudié à fond par les spécialistes de Parcs Canada.

Par ailleurs les recherches effectuées dans des fonds d'archives par Juliette Champagne, l'historienne embauchée par CBC, ont entraîné les producteurs de Doc Zone à affirmer que la première cloche de Batoche avait en fait disparu dans l'incendie de l'église de Saint-Laurent de Grandin en 1990.

Après la diffusion du documentaire, la Première Nation de Frog Lake réclama son dû ; tandis que l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, promue gardienne de la précieuse cloche par l'évêque de Prince-Albert, Mgr Albert Thévenot, s'employa à souligner les zones d'ombre laissées par l'enquête de CBC. Car c'est une chose de se déclarer convaincu, c'en est une autre de présenter des preuves irréfutables.

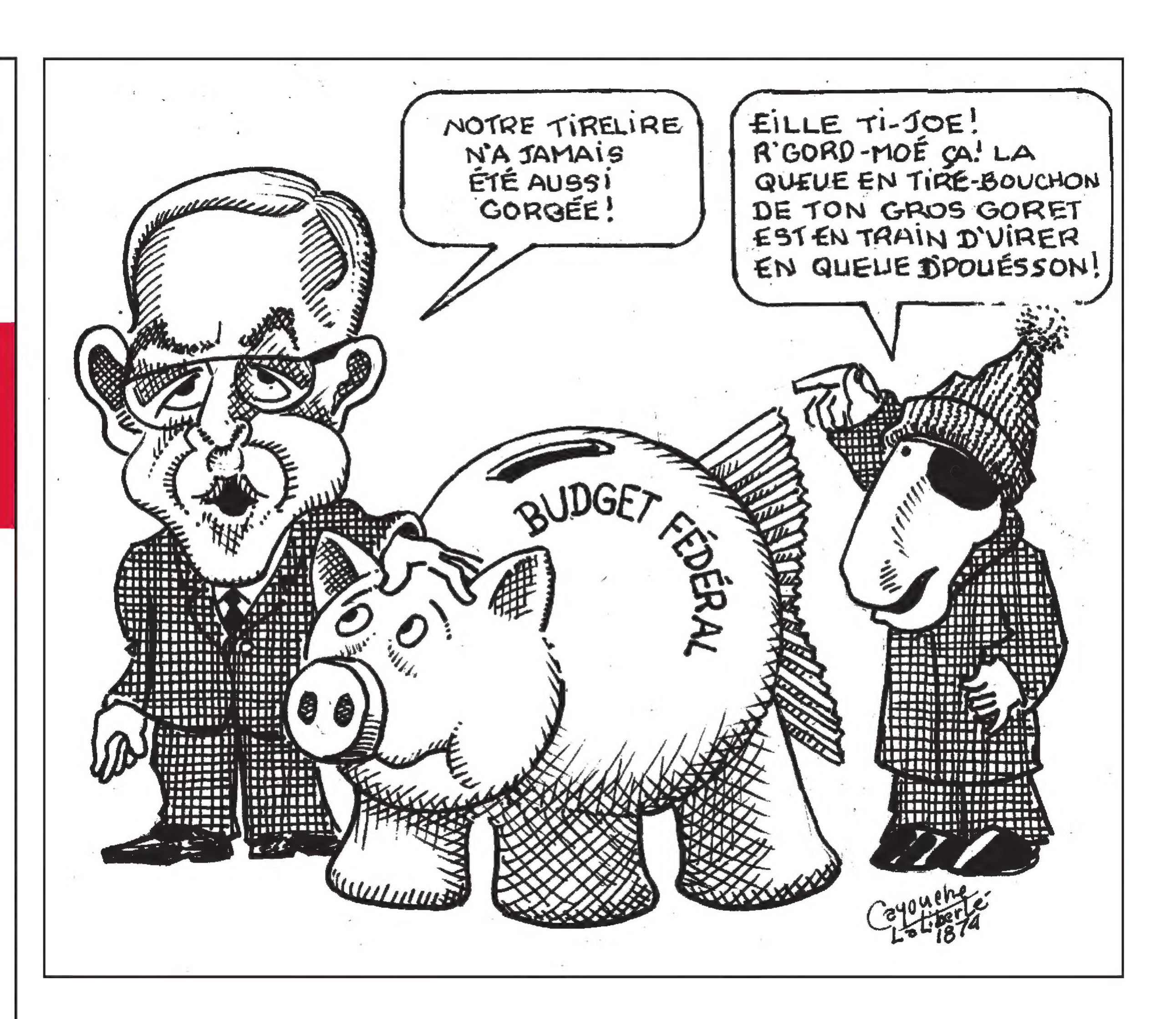
Face aux diverses objections avancées, Juliette Champagne proposa ses services à la Première Nation de Frog Lake pour renforcer les affirmations de Doc Zone. En dénichant voilà quelques semaines la liste des objets réclamés par le Père Moulin après le sac de Batoche, elle estime dorénavant posséder la preuve formelle de son intime conviction. Pourquoi ? Parce que Julien Moulin ne réclama pas d'argent du fédéral pour une cloche, tandis que le Père Leduc, l'Oblat qui effectua les réclamations pour les pertes encourues à Frog Lake, demanda compensation financière pour une cloche.

Bien que l'historienne présente des documents qui méritent la plus sérieuse des considérations, ses certitudes ne changent en rien ce constat : en l'état actuel du dossier, personne n'a fourni la preuve ABSOLUE que la cloche dévoilée à l'été de 2013 à Batoche par Billy Jo DeLaRonde est bien celle volée au lac la Grenouille en 1885. Comme si souvent en histoire, l'absolu s'avère relatif, car l'interprétation joue tant de fois un rôle incontournable.

Alors il faut peut-être envisager d'accepter que cette cloche voulue par Mgr Grandin n'appartienne qu'à l'esprit de Vital Grandin et soit élevée au rang de bien commun. Cela par simple respect pour sa puissance symbolique, qui provient à la fois de son extraordinaire destin et du légitime besoin de reconnaissance éprouvé par les Métis comme les Autochtones.

Pour sortir de l'impasse actuelle, pour éviter que la cloche ne fasse l'objet d'un procès, pour empêcher que ce potentiel symbole d'unité ne devienne à jamais un symbole de division, un dépassement est exigé de la part de tous les protagonistes qui se réclament, à divers titres, des peuples premiers de l'Ouest.

La devise épiscopale de Mgr Grandin était *Infirma mundi elegit Deus*. C'est-à-dire *Dieu choisit les faibles de ce monde*. Ceux-là même qui ont le plus besoin de vivre dans l'Unité pour rester forts. Il serait judicieux d'honorer la mémoire de Vital Grandin, dont on peut très bien imaginer que l'esprit appelle à l'élévation des cœurs et au rejet de l'orgueil de la possession. Lui qui avait solennellement fait vœu de pauvreté.



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Encore intéressée à lire le journal

Monsieur le rédacteur,

Je vous envoie un chèque pour me réabonner un an. Comme j'ai déjà 95 ans, je ne sais pas quand je ne pourrai plus lire.

Je le trouve très intéressant à lire, ce journal. Je suis abonnée à ce journal depuis beaucoup d'années et je suis encore intéressée à le lire. Pour les nouvelles paroissiales, pour les nécrologies, etc., etc.

Un gros merci pour tout ce que vous faites.

Florence Talbot
Saint-Léon (Manitoba)
Le 9 avril 2015

Belle occasion ratée à Sainte-Anne

Monsieur le rédacteur,

Bonjour à vous tous,

Nous étions heureux et très fiers de l'article dans *La Liberté* au sujet d'établir une banque alimentaire pour les pauvres de Sainte-Anne et région avec photo à la page B7. Mais l'invitation pour une réunion le 16 avril avec « HARVEST» était uniquement en anglais, sans un mot de français.

C'est encore une démonstration d'assimilation de la part de nos chefs de la paroisse.

Quelle belle occasion ratée par nos francophones de se tenir debout, d'assurer le bilinguisme du mouvement anglophone et de nous respecter.

Nous savons que la pauvreté existe et nous devons faire notre part!

Pourquoi ne pas le faire dans le respect de ce que nous sommes et d'après nos valeurs fondamentales?

Respectueusement,

Louis Bernardin et Maria Chaput
Le 17 avril 2015

Lettre ouverte à Walter Kleinschmit

Monsieur,

M. Justin Johnson a sali ma réputation et continue de le faire, chaque jour, depuis quatre mois, sur sa page Facebook. D'autres – ils sont nombreux – s'appuyant sur ses propos mensongers, me diffament à leur tour.

M. Justin Johnson a violé la loi sur la diffamation et il continue de le faire, chaque jour, depuis quatre mois, sur sa page Facebook.

Pourriez-vous lui parler? Moi, je n'ai pas réussi à le dissuader – du moins, pas encore.

Marcien Ferland
président sortant et secrétaire
du Comité du monument
Georges-Forest
Le 17 avril 2015

P.S. : Le Comité en place fonctionne très bien.

Réactions à la Tribune libre de Walter Kleinschmit

Monsieur le rédacteur,

Nous avons pris connaissance des propositions de Walter Kleinschmit et nous apportons ici nos commentaires. Au numéro 2, M. Kleinschmit propose : "nous assurer que le dernier comité actif du Monument Georges-Forest qui a démissionné en masse...." De fait, il y a présentement un comité actif dont voici les noms.

Henri Marcoux, président
Marcien Ferland, secrétaire et président sortant
Jacques Rollier, trésorier
Carolyn Duhamel, conseillère
Gisèle Grégoire, conseillère

De plus, l'avant dernier comité n'a pas "démissionné en masse". Il n'y a pas eu de démission, mais plutôt la fin de tous les mandats à l'AGA, conformément à la Loi sur les compagnies. Deux membres n'ont pas renouvelé leur candidature parce qu'ils quittaient le Manitoba, un autre prenait sa retraite et les deux autres, par choix personnel.

La 3e proposition de M. Kleinschmit est l'organisation d'une consultation communautaire. Présentement, le comité du Monument Georges-Forest se penche sur ce dossier.

Walter Kleinschmit prie Marcien d'abandonner sa poursuite contre Justin Johnson. Ne serait-ce pas plus équitable de demander à Justin Johnson de rétracter ses propos injurieux et faux, propos qu'il continue d'entretenir sur son site Facebook?

Avant de terminer, un petit commentaire sur votre phrase "Et cela afin d'éviter que la communauté ne se fracture davantage". La communauté n'est pas fracturée. Le litige oppose uniquement Johnson et Ferland.

Hélène Martin
Ida Savoie
Aimé Savoie
Gabrielle Désaulniers
Le 17 avril 2015

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante.

AGA DES ÉFM

Plus de membres, plus de besoins

Environ 225 membres des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba se sont réunis le 17 avril pour l'assemblée générale annuelle de l'association. Objectif : faire le point et honorer des enseignants.


Camille
GRIS ROY

presse1@la-liberte.mb.ca

Les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM) ont tenu leur 47e assemblée générale annuelle (AGA) à Winnipeg sous le signe de la continuité.

« Le conseil d'administration (CA) a apporté plusieurs propositions à la table et ces propositions ont reçu un appui très fort de la part des membres », indique le président des ÉFM, Simon Normandeau. Il a principalement été question de procédures et de changements mineurs à la structure des ÉFM.

Par ailleurs, deux nouveaux membres font leur entrée sur le CA cette année, Valérie Rémillard et Bathélemy Bolivar.

Lors de l'AGA, les ÉFM ont également remis plusieurs prix de reconnaissance. On a notamment rendu hommage à l'auteure Janine Tougas, qui a reçu une adhésion honorifique aux ÉFM. « C'était un bel hommage, note Simon Normandeau. On a fait revivre Paul et Suzanne sur scène, avec des marionnettes qui ont aidé à signer l'œuvre de Janine. »

L'enseignante de musique à Sainte-Anne Michelle Loboz a pour sa part reçu un prix d'excellence. « Michelle Loboz est quelqu'un qui aime son métier et qui tente de trouver tous les moyens possibles pour que les enfants aiment la musique. Elle était très heureuse et touchée d'être reconnue par ses pairs. »

Les ÉFM ont aussi remis des adhésions à vie à des anciens membres à la retraite. Mario de Rosa, ancien directeur de l'école Gabrielle-Roy, qui a aussi travaillé à l'école Mackenzie à Dauphin, a ainsi été honoré. « Mario a travaillé fort pour la cause francophone au sein de la Manitoba Teachers Society et pour les ÉFM. »

Enfin ce prix honorifique a été remis à la toute première présidente des ÉFM, Irène Garand. « Elle était très fière, et n'en revenait pas comment l'organisme a grandi et s'est développé. Quand les ÉFM ont été fondés en 1968, il a fallu partir de rien, tout a commencé de zéro. Irène Garand a ouvert le chemin pour la suite et c'est pour ça qu'on l'a remerciée, pour sa vision. »

Les ÉFM comptent actuellement 1 865 membres. « Ça grandit beaucoup du côté de l'immersion surtout, note Simon Normandeau. On était encore autour de 1 200-1 300 membres il y a quelques années et ça a rapidement progressé.

« Plus de membres, ça signifie évidemment plus de besoins, et plus de défis. On a toujours des inquiétudes, liées à la pénurie d'enseignants, et au niveau du Bureau de l'éducation française (BEF) qui n'a pas assez de personnel pour répondre aux demandes des écoles pour des formations. C'est malencontreux, puisque c'est leur mandat.

« Mais l'organisme se porte bien malgré tout. On a une bonne équipe, et les choses vont quand même bien au Manitoba par rapport à d'autres provinces. »



photo : Marouane Refak

Les membres du CA et cadres administratifs des ÉFM, de gauche à droite : Dan Turner, Simon Normandeau, Martin Vermette, Lise Beaudry, Bathélemy Bolivar, Valérie Rémillard, Tim Breen, Alycia Smith, Anna Gaudet et Brahim Ould Baba.

CÉLÉBRATIONS DU 50E DU PÈRE LÉGER

Mgr LeGatt s'explique

D'abord prévu pour se dérouler au sous-sol de la paroisse Sainte-Famille, c'est finalement au Centre Winakwa à Windsor Park qu'a eu lieu le 19 avril, la célébration des vœux sacerdotaux du père Ronald Léger. Une centaine de personnes ont pris part à cette commémoration qui met une partie des paroissiens mal à l'aise, puisque des chefs d'accusation d'agression sexuelle sont toujours portés contre lui.

Car, après avoir suspendu le père Ronald Léger en février 2014, les autorités archidiocésaines lui ont également, par décret, interdit d'entrer en contact avec des paroissiens. Dans son communiqué en date du 6 janvier 2015, l'Archidiocèse précise qu'« il est interdit au père Léger d'avoir quoi que ce soit à faire avec des anciens paroissiens et des enfants ».

Avec l'organisation de cette fête, certains paroissiens se demandent si cette interdiction est désormais levée. L'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Albert LeGatt clarifie. « L'interdiction est toujours en cours. Mais le père Léger ne l'a jamais respectée... Jamais. Par courriel, par téléphone, par Facebook, tout ce que vous voulez, il a toujours été en contact avec des paroissiens. En tant qu'archevêque, je peux interdire par décret, mais je ne peux pas le forcer à respecter ma décision. Je n'ai pas ce pouvoir. Mais je ne connais pas les conditions de sa mise en liberté provisoire. »

Par ailleurs, Mgr Albert LeGatt reconnaît avoir été mis au courant de l'organisation de la fête en son honneur. « Je dois dire qu'ils sont venus m'en parler. Ils m'ont expliqué que ce sont ses amis qui veulent juste faire une petite fête pour lui au sous-sol de l'église après la messe. Rien de spécial. J'ai beaucoup hésité, mais j'ai finalement dit oui. Est-ce que c'était une bonne décision? Probablement pas. Mais après il y a eu une annonce dans le bulletin paroissial et des gens sont venus m'en parler. Il y a eu beaucoup d'échos. Alors j'ai rappelé Jean-Jacques Serceau – l'un des organisateurs de la fête – puis je lui ai dit que je revenais sur ma décision. J'ai dit non à la célébration dans le sous-sol de la paroisse.

« Cette fête n'engageait pas la paroisse et elle n'engage pas l'Archidiocèse non plus. Si des amis veulent le célébrer, je ne peux pas empêcher ça. Mais je peux interdire que ça se fasse dans la paroisse. Le père Léger est encore présumé innocent. Mais ceux qui l'accusent sont aussi présumées victimes. C'est important pour nous de respecter tous les paroissiens troublés par cette situation. »

W.A.

CONDOMINIUMS À SAINT-MALO

Un projet aux multiples retombées

Depuis 2012, bien des résidents de Saint-Malo rêvaient de voir s'ériger dans leur village des condominiums pour les 55 et plus. Avec le coup d'envoi des travaux le 15 avril, leur rêve s'apprête à devenir réalité.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

«C'est une journée très importante pour Saint-Malo, assure le président de Entreprise Mi-Ro, Léo Roch. Les gens avaient très hâte. Finalement, les travaux de construction des premières unités du condominium commenceront dans deux semaines. » En effet, seul le Chalet Malouin desservait les personnes plus âgées. Ce projet est donc la bienvenue. « Saint-Malo n'avait pas ce choix pour les gens qui arrivent à ce stade de leur vie. » Pour les commodités d'usage, les promoteurs assurent que « toutes les unités seront accessibles sans escaliers. »

Six premières unités seront bâties en même temps. « Déjà quatre d'entre elles sont vendues. Et une dizaine de personnes attendaient le lancement officiel des travaux pour signer. On pourra donc commencer la construction d'autres unités. » Au total, le projet de condominiums comptera 32 unités. « Au moins, une soixantaine de personnes pourront vivre ici. Toutes les unités auront deux chambres à coucher et seront équipées de garage. » L'emplacement réservé à cet effet est situé en face du Chalet Malouin.



photo : Wilgis Agossa

De gauche à droite sur la photo, les promoteurs du projet de condominiums, Arthur Milette, Eva Milette, Jeannette Roch et Léo Roch.

Quel impact économique pour Saint-Malo?

D'un coût global de 7 millions de dollars, ce projet est l'investissement le plus important effectué dans le domaine du développement économique à Saint-Malo depuis l'ouverture du Parc provincial en 1961. Pour le directeur général du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Louis Allain, c'est un pas important vers d'autres projets de développement dans le village. « Il va y avoir un effet ricochet sur le Chalet Malouin. »

Car le projet répond, estime-t-il, à un besoin. « Non seulement, il y a un boom de la population, mais aussi le phénomène de vieillissement comme partout ailleurs. » Ce projet va donc libérer des maisons dans la communauté. Ce qui favorisera l'installation de nouvelles familles à Saint-Malo.

Léo Roch partage cet avis. Il pense que le projet pourrait aider au développement du village et même en profiter à la municipalité. « Je crois que ça va être important pour tous les gens du village. L'emplacement est proche des commerces. C'est facile de se rendre partout. De plus, les 32 unités vont apporter au moins 75 000 $ d'impôts additionnels à la municipalité. C'est de l'argent qu'ils n'ont pas pour le moment. »

La construction des bâtiments permettra aussi la création d'emplois pour l'entretien du site. « Les premiers propriétaires pourront intégrer leur condo dès cet automne. »

FONDATION DE L'HÔPITAL SAINT-BONIFACE

5 millions $ pour la recherche d'avant-garde

Le Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface sera bientôt renommé en l'honneur de l'entrepreneur Paul Albrechtsen, qui vient de faire un nouveau don à la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface en vue d'encourager la recherche.


Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

5 millions de dollars! C'est le montant du don de l'entrepreneur et philanthrope Paul Albrechtsen à la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface. Le but est d'encourager et de soutenir la recherche médicale d'avant-garde menée au Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface.

« Le tout dernier don de M. Albrechtsen porte le total de ses contributions à 7 millions de dollars et fait de lui le plus important donateur des 144 ans d'histoire de l'Hôpital Saint-Boniface », précise la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface dans un communiqué.

Paul Albrechtsen a crée une entreprise de transport, Paul's Hauling, il y a près de soixante ans alors qu'il gagnait 90 cents de l'heure comme mécanicien. Il s'est toujours promis d'aider les personnes dans le besoin. Sa générosité envers l'Hôpital Saint-Boniface a débuté après qu'il a été amené à se faire soigner dans cet hôpital il y a quelques années, suite à une crise cardiaque.

Aujourd'hui plus que jamais il voit l'importance de la recherche médicale. « Je crois que l'avenir des soins de santé repose sur la recherche médicale qui permet de trouver des idées novatrices pour résoudre des problèmes de longue date. J'ai toujours pensé qu'il était important de donner de bon cœur. Ça me fait chaud au cœur de savoir qu'en soutenant des organisations comme l'Hôpital Saint Boniface, les dons faits aujourd'hui permettront d'avoir un avenir meilleur. »



photo : Gracieuseté Charles LaFlèche

Afin de souligner la générosité de Paul Albrechtsen et son rôle de chef de file dans la communauté, le Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface sera renommé le *Centre de recherche Albrechtsen de l'Hôpital Saint-Boniface*.

Le président-directeur général de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface, Charles LaFlèche, s'incline devant cette grande générosité. « Il n'est pas surprenant que ce don historique ait été offert par Paul Albrechtsen. Il incarne notre vision, qui consiste à aider et à servir autrui. Il est reconnu pour sa compassion et sa grande générosité envers la communauté et nous lui en sommes très reconnaissants. »

Les chercheurs applaudissent aussi ce geste. Le président-directeur général de l'Hôpital Saint-Boniface, le Dr Michel Tétreault, est convaincu que ce geste aura un impact sur toute la communauté. « Ce don historique profitera non seulement à nos chercheurs, mais aussi à notre personnel, à nos patients et à quiconque a besoin de l'Hôpital Saint-Boniface. »

Au cours des trois dernières années, l'Hôpital a été désigné meilleur centre hospitalier de recherche dans l'Ouest du Canada par Research Infosource. Il est aussi renommé à l'échelle internationale pour ses recherches sur les maladies cardiovasculaires, les nutraceutiques et reconnu dans d'autres domaines encore, comme la maladie d'Alzheimer.

Avec ce don, le directeur général de la Recherche à l'Hôpital Saint-Boniface, le Dr Grant Pierce, prédit de prochaines découvertes. « Nous sommes sur le point de faire de nombreuses découvertes novatrices qui permettront d'améliorer la qualité de vie, de faire progresser les soins de santé et de transformer notre capacité de lutter contre les maladies et les problèmes de santé les plus dévastateurs. Le soutien offert par des chefs de file de notre communauté comme Paul Albrechtsen nous aidera à offrir un avenir meilleur à la population du Manitoba. »

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA JEUNESSE

Des initiatives pour faire parler les jeunes

Six mois après le lancement des États généraux de la jeunesse par le Conseil jeunesse provincial, *La Liberté* a rencontré Roxane Dupuis et Mona Moquin du CJP pour faire le point sur cette démarche.

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

Il y a presque six mois, le 29 octobre 2014, le Conseil jeunesse provincial (CJP) lançait officiellement les États généraux de la jeunesse (ÉGJ). Alors qu'en même temps les États généraux (ÉG) de la francophonie manitobaine suivent leur cours, faire le point sur la démarche entreprise par les jeunes s'impose.

La directrice générale du CJP, Roxane Dupuis, revient sur les étapes qui ont mené au lancement des ÉGJ. « À l'assemblée générale de la Société franco-manitobaine (SFM) à l'automne 2013, lorsqu'on a annoncé l'intention de tenir des ÉG, le CJP a vraiment été un des premiers organismes à dire qu'il allait s'engager dans le processus.

« Comme la SFM a mis sur pied un comité directeur pour les ÉG, nous aussi on a créé notre propre comité et toute l'année dernière, on a eu la chance de discuter de différentes façons d'inspirer une réflexion chez les jeunes. Mais à l'époque on ne savait pas exactement quelle démarche la SFM allait proposer. Et la question qui se posait encore, c'était si on allait mener nos propres États généraux de la jeunesse en marge des ÉG de la francophonie manitobaine, ou bien se rallier au mouvement principal de ces ÉG.

« Finalement, lorsqu'on a connu les détails du processus au lancement organisé par la SFM le 29 novembre dernier, on a réalisé que ce serait à notre avantage et à celui de nos membres d'encourager la participation des jeunes dans ces ÉG plutôt que d'engager un processus connexe.

« Entre-temps, notre soirée de lancement de style *pecha kucha* le 29 octobre a permis de lancer une réflexion. Depuis, on développe des stratégies pour aller rejoindre les jeunes. »



photo : Camille Gris Roy

De gauche à droite : Roxane Dupuis et Mona Moquin du CJP souhaitent voir le plus de jeunes possibles s'intéresser aux États généraux de la francophonie manitobaine.

Première stratégie

Cafés citoyens scolaires

Une première stratégie du CJP vient d'être présentée aux directeurs des écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Il s'agit d'organiser des cafés citoyens entre les élèves dans ces écoles. « Le CJP s'engage à amener des animateurs pour ces rencontres, annonce Roxane Dupuis. Comme on ne peut pas faire des cafés citoyens avec les écoles en entier, on va identifier des groupes cibles. Ça pourrait être environ trois élèves par niveau, de la 9e à la 12e. Parmi ces élèves il y en aurait peut-être un qui est très engagé dans la francophonie, un autre qui suit sans trop prendre d'initiative et un autre qui démontre peu ou pas d'intérêt.

« On réalise aussi qu'il faut mettre la table avant d'entrer dans le sujet de la rencontre, et qu'on ne peut pas donner les quatre questions du café citoyen juste comme ça, tout sec. On propose donc des pré-activités avant la discussion, et dans ces ateliers on demande alors aux jeunes d'explorer ce que serait le Manitoba aujourd'hui en 2015 s'il n'y avait plus de français. »

Le fait que l'animateur du café vienne du CJP permettra peut-être une plus grande neutralité. « On espère que les jeunes se sentiront plus à l'aise de parler parce que parfois s'il y a un enseignant ou quelqu'un de la direction de l'école autour de la table, ça peut être intimidant. »

Pour l'instant le CJP a approché la DSFM pour ce projet. Mais l'organisme a également l'intention de lancer l'appel aux écoles d'immersion.

Deuxième stratégie

Par la voie des post-it

Le comité des ÉGJ a élaboré un autre mécanisme de consultations, qui sollicite la collaboration du groupe Jeunes Manitobains des communautés associées (JMCA) de la DSFM.

L'agente de projets au CJP Mona Moquin explique le concept. « C'est un atelier de "post-it". Sur quatre post-it de couleur différente, on a écrit les quatre questions des cafés citoyens. On distribue les papiers aux jeunes et on leur demande de répondre dessus à chacune des questions, d'abord individuellement, puis en groupe entre camarades qui ne se connaissent pas vraiment et enfin en groupe de camarades d'école. Pendant tout ce temps-là, tu peux ajouter des réponses aux questions et élaborer. Une fois que c'est terminé, on récolte tous les post-it et on les colle sur un mur de façon à recréer un drapeau franco-manitobain.

« On aimerait que les jeunes de JMCA amènent cette idée dans leurs écoles. Ça peut-être fait en prenant seulement cinq minutes dans les classes chaque jour pour répondre à une question, puis à une autre question la journée suivante. »

Objectif final

Compilation et analyse

Pour Roxane Dupuis, ces deux projets ont leurs avantages. « Les cafés citoyens permettent de prendre le temps de plus creuser les questions, tandis qu'avec les post-it on donne la chance à plus de monde de participer. »

En bout de ligne, les résultats de ces exercices seront compilés et comptabilisés dans le processus des ÉG. Les données seront donc analysées par l'équipe de chercheurs de l'Université de Saint-Boniface (USB), au même titre que les autres cafés citoyens.

De son côté, le CJP pourra aussi s'inspirer de toutes ces discussions. « Ce sont nos membres. C'est la clientèle qu'on cible au CJP. Alors on va certainement feuilleter les post-it et, dans la mesure du possible, retenir certains constats. »

FRANCOPHONIE NATIONALE

Sylviane Lanthier candidate à la présidence de la FCFA

La directrice générale du Centre culturel franco-manitobain, Sylviane Lanthier, a déposé le 15 avril sa candidature à la présidence de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA).

Vice-présidente de la FCFA depuis 2010, Sylviane Lanthier affirme avoir une « bonne connaissance des organismes qui représentent les communautés francophones ainsi que des dossiers qui les préoccupent ».

« Plusieurs m'ont encouragée de poser ma candidature. J'y ai réfléchi. J'ai conclu que ce serait la prochaine étape dans mon évolution à la FCFA, l'aboutissement d'un cheminement naturel. »

La période de mise en candidature se termine le 19 mai. Une liste des candidats sera dévoilée le 21 mai.

En Ontario, l'ancien propriétaire de l'hebdomadaire francophone *Le Voyageur*, Réjean Grenier, dit « songer sérieusement » à se porter candidat. « Je penche vers le oui, précise le Franco-Ontarien de Sudbury. Mais je n'ai pas encore tranché la question. »

Le nouveau conseil d'administration de la FCFA assumera ses fonctions dès le 6 juin, lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme.

D. B.

LES JETS DE WINNIPEG EN SÉRIE ÉLIMINATOIRE

Une belle raison pour nourrir l'esprit familial

Au début des années 2000, Jacques Courcelles était convaincu que les Jets seraient un jour de retour à Winnipeg. En 2011 sa confiance a été justifiée. Maintenant le passionné de l'équipe voit se réaliser un autre rêve, celui de ses Jets en série éliminatoire.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Mordu des Jets de Winnipeg depuis la création de l'équipe en 1972, Jacques Courcelles a célébré son 56e anniversaire de naissance le 18 avril assis confortablement dans son sous-sol à Sainte-Agathe, entouré de membres de sa famille pour vivre le 2e match de la première ronde des séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey, où se sont affrontés les Jets et les Ducks d'Anaheim.

« C'est la première fois dans 19 ans que les Jets se rendent aux éliminatoires. C'est un beau cadeau de fête pour un *fan*. Mais le plus beau cadeau, c'est de pouvoir se réunir en famille pour célébrer et regarder les matchs ensemble. Comme nous avons un forfait familial pour les parties des Jets, on a fait un tirage des paires de billets que nous avons pour cette première ronde en série éliminatoire. Mon fils Réjean et moi sommes allés au match du 20 avril. Mon beau-frère Claude Lemoine et son fils Sylvain se rendent au Centre MTS mercredi. »

Le sous-sol chez Jacques Courcelles témoigne de sa passion pour l'équipe de Winnipeg. Écran géant pour voir les matchs télédiffusés, affiches, photos et autres souvenirs des Jets sur les murs, tabourets de bar en cuir sur lesquels ont été fixés le logo de l'équipe.

« J'ai fini et décoré mon sous-sol en 2007, avant l'annonce que les Jets de Winnipeg allaient renaître de leurs cendres. Je me suis fait beaucoup taquiner. On pensait que c'était par nostalgie que j'avais décoré ma cave comme ça. On me disait, "Voyons, les Jets ne vont jamais revenir à Winnipeg!" Moi, j'y croyais fermement. J'anticipais. Après tout, si la LNH pouvait avoir des équipes à Ottawa, Edmonton et Calgary, pourquoi pas chez nous? »



photo : Gracieuseté Jacques Courcelles

C'était le party, le 18 avril chez Jacques Courcelles. Au centre de la photo, Claude Lemoine et Jacques Courcelles tiennent fièrement leurs billets pour les matchs des Jets.

Après leur retour, il ne restait plus à Jacques Courcelles que de croire à son équipe.

« Les Jets ont fait beaucoup de progrès. Je suis convaincu qu'ils ne nous ferons pas honte dans les séries éliminatoires. Je crois que l'équipe pourra s'adapter au calibre de jeu supérieur des éliminatoires. Et à celui des Ducks d'Anaheim. Le capitaine et l'assistant des Ducks, Ryan Getzlaf et Correy Perry, sont des joueurs de taille, que le Jets devront déjouer. Heureusement, les Jets ont un style défensif solide et bien développé. C'est grâce à la discipline et au style de jeu que leur a proposé l'entraîneur Paul Maurice. C'est un bon vendeur, qui a vendu le style défensif solide à l'équipe. Si les Jets continuent à le mettre en pratique, ils pourront battre les Ducks d'Anaheim. Le pire scénario serait si l'équipe n'arrivait pas à suivre pas le plan de match de Paul Maurice. Mais je doute que ça se produise.

« Une forte présence défensive rendra la vie plus facile au gardien de but. Ondrej Pavelec a connu une année de tonnerre, surtout lors des 12 dernières parties de la saison régulière. J'ai confiance en lui. C'est un joueur clé de l'équipe. Il pourra se mesurer à l'adversaire. En fait, je maintiens ma confiance dans les Jets tout court. L'équipe a le potentiel de se rendre pas mal loin. »

L'avis d'André Brin

André Brin a été directeur des communications de Hockey Canada pendant 14 ans. Il travaille maintenant à son propre compte comme consultant en communication, notamment pour plusieurs équipes de la LNH.

« Les Jets sont une équipe polyvalente, agressive et rapide. Ses défenseurs sont très forts et peuvent assumer le rôle d'attaquant. C'est une équipe qui peut faire beaucoup de dommages en série éliminatoire.

« Les Ducks d'Anaheim ont du travail devant eux. Les Californiens n'ont rien à opposer de comparable aux défenseurs des Jets Michael Frolik et Jiri Tlusty. Et si leur centre Ryan Kessler est capable de faire ressentir sa présence sur la patinoire, les Jets ont des centres comme Bryan Little et Mark Scheifele qui ont pu se mesurer contre des joueurs plus grands et forts qu'eux.

« Il est donc très possible que les Jets battent les Ducks. Si les Jets remportent la première ronde, ils devront affronter soit les Flames de Calgary ou les Oilers d'Edmonton. Les trois équipes sont de force égale. Alors tout est possible.

« Une réussite en troisième ronde serait plus difficile à envisager. Mais il ne faut pas sous-estimer le *momentum* d'une équipe qui s'est rendue à ce point-là. Chose certaine, les Jets de Winnipeg ont mérité leur présence aux éliminatoires. Aucune équipe de la LNH ne peut les prendre à la légère. Les fervents des Jets ont raison d'espérer. »

CULTUREL

LA VIE DE RACHEL BROWNE

La saine folie d'une danseuse pionnière

Qui était Rachel Browne? La documentariste Danielle Sturk a posé son regard et fixé sa caméra sur la vie de la chorégraphe avant-gardiste qui a fondé les Winnipeg Contemporary Dancers.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« Je pouvais m'identifier à Rachel Browne, le sujet de mon tout premier long métrage documentaire, *A Good Madness – The Dance of Rachel Browne*, affirme la cinéaste franco-manitobaine Danielle Sturk. (1) La célèbre danseuse et chorégraphe winnipégoise était à la fois mère et artiste, comme moi. Et puisque j'ai longtemps été danseuse avant de me lancer en 2004 dans la production de films documentaires, l'exploration de sa vie et de sa personnalité était d'autant plus attrayante pour moi, et beaucoup plus personnelle. »

Malgré sa familiarité avec le monde de la danse, et les échos des personnes qu'elle a rencontrées lors du tournage du film, Danielle Sturk estime qu'il s'agissait d'un « vrai défi, presque d'un travail de détective ou de journalisme d'investigation ».

Danielle Sturk reste encore sous le charme de son sujet. « Rachel Browne était une artiste intense, passionnée. Mais elle n'a pas beaucoup partagé de détails sur sa vie privée. Elle est décédée le 8 juin



photo : Gracieuseté Danielle Sturk

Danielle Sturk.

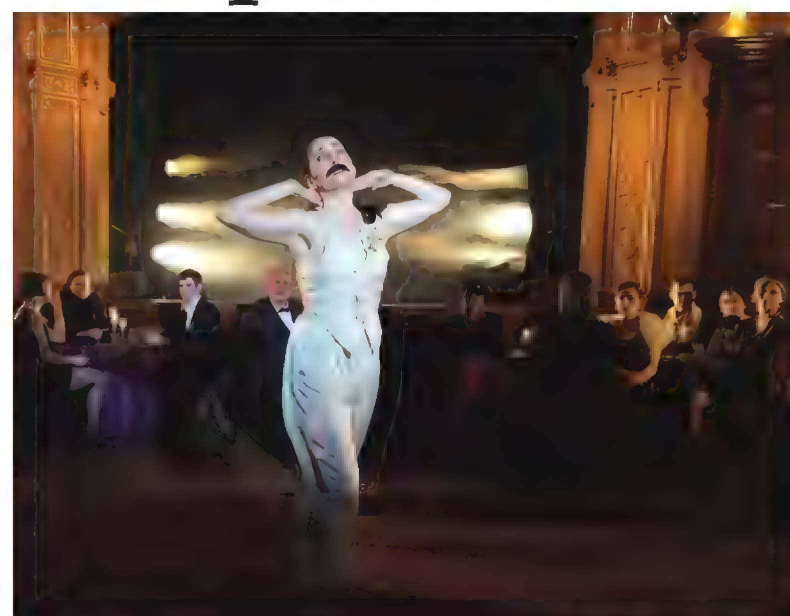


photo : Gracieuseté Danielle Sturk

La danseuse Sharon Freddy sur le plateau de tournage du documentaire *A Good Madness – The Dance of Rachel Browne*.

2012. À peine trois mois après son décès, je me suis mise à interviewer ses trois filles et ses nombreuses "filles artistiques", c'est-à-dire les membres des Winnipeg Contemporary Dancers, troupe fondée par Rachel Browne en 1964. Elles s'appelaient les "Dance Daughters" parce qu'elles ressentaient une profonde affinité avec la chorégraphe, qui était leur mentor, et presque une mère.

« Ces entretiens étaient très difficiles à tourner. Quand on parle avec des personnes en deuil, il faut se rappeler que ces conversations font partie de leur cheminement dans le deuil. Il fallait faire preuve de respect et de sensibilité. Dans le film, leur émotion à parler de Rachel Browne est palpable. »

Et qui donc était Rachel Browne? « Une personne profondément créative. Une passionnée qui ne vivait que pour la danse. Elle était déterminée, persévérante et extrêmement exigeante – pour elle-même et pour les autres. Vers la fin de sa vie, elle s'est considérablement adoucie et assagie. Elle s'acceptait davantage, tout en acceptant plus les autres. »

Rachel Browne a beaucoup souffert pour son art. « Durant les années 1960, la danseuse, qui avait divorcé à une époque où c'était encore très mal vu, a perdu la garde de deux de ses filles. D'habitude, on accordait la garde des enfants à la mère. Mais c'est le père qui les a eus. Je crois que Rachel Browne a été punie parce qu'elle était femme de carrière. Elle était vue comme étant une mauvaise maman. Elle a payé un prix pour sa vision très intense de sa vie d'artiste. »

La chorégraphe innovatrice et avant-gardiste a subi un deuxième traumatisme. « Après 20 ans à la direction artistique et générale des Winnipeg Contemporary Dancers, *sa* troupe, le conseil d'administration l'a mise à la porte. C'était pour elle le choc total. C'est incroyable qu'elle soit restée à Winnipeg. Mais elle a pu entamer une nouvelle phase de son développement artistique en continuant de travailler avec les danseurs de Winnipeg à titre de chorégraphe indépendante. »

A Good Madness – The Dance of Rachel Browne a été la sélection officielle du Festival international de films sur l'Art (FIFA) de Montréal. Le documentaire est en montre à la Cinémathèque de Winnipeg. Il sera diffusé à l'antenne de la CBC à une date qui, au moment d'écrire ces lignes, reste à déterminer. Danielle Sturk s'en réjouit :

« Rachel Browne a surmonté l'épreuve pour devenir encore meilleure artiste. C'est extraordinaire. C'est pourquoi les Manitobains et tous les Canadiens doivent la connaître davantage. C'est une pionnière qui a exposé Winnipeg et le pays à une nouvelle vision pour la danse. Elle a fondé la plus ancienne troupe de danse contemporaine au Canada. C'est une des nôtres. »

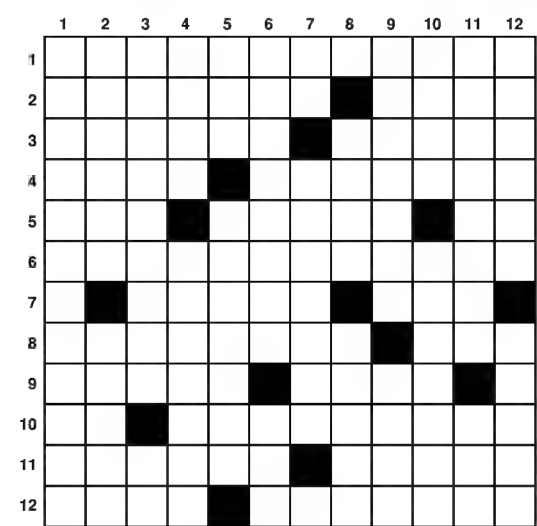
(1) *A Good Madness – The Dance of Rachel Browne* est présenté à 19 h du 22 au 24 avril, et à 15 h le 25 avril, à la Cinémathèque, située 100 rue Arthur à Winnipeg. Renseignements : www.winnipegfilmgroup.com/cinematheque

Sudoku

PROBLÈME N° 453

		4				7		
1		3	7			2	8	
	9							
9							5	
		1						6
		7	8	5	3			
				3	8			
4				6			3	
3			5		9		1	7

RÉPONSE DU N° 452



RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 822

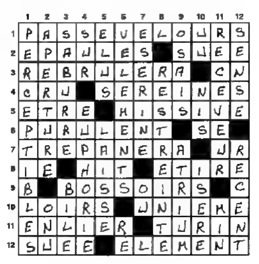
HORIZONTALEMENT

1. Agent chargé de la police des rivières.
2. S'efforce de. – Économiste britannique (1773-1790).
3. Danse à trois temps. – Tissu léger et fin.
4. Te déplaceras. – Lettre de l'alphabet grec.
5. Brusque. – Mouche velue qui capture ses proies au vol. – Urgel Dansereau.
6. Plantes voisines des fougères.
7. Enlève de la matière à un objet. – Dupée.
8. Présentera les conditions requises pour obtenir quelque chose. – Baie des côtes de Honshu.
9. Élargit un vêtement par le bas. – Point de vue exprimé officiellement par un organisme.
10. Drame lyrique. – Disposera des marchandises à l'étalage.
11. Dans la Dordogne. – Qui appartiennent au caractère fondamental de quelqu'un.
12. Exhale. – Butée.

VERTICALEMENT

1. Sons plaintifs et inarticulés exprimant la peine.
2. Reconnue vraie. – Marque la joie.
3. Refusera de faire. – Préposition.
4. De manière très serrée (pl.). – Réfléchissent pour décider de ce que l'on doit faire.
5. Dure trois mois. – D'un mouvement agile.
6. Glucoside extrait de la tomate. – Grison.
7. C'est-à-dire. – Corps inorganique.
8. Méprisable. – Possédait.
9. Qui a deux côtés égaux. – Qui est en feu.
10. Gouverneur, prince. – Émettent de la lumière.
11. Louées de nouveau. – Rait.
12. Déploie en long et en large. – Bien ouvert.

RÉPONSES DU N° 821



TÉLÉVISION

À la découverte des plus beaux jardins

***Sur la route des jardins* est la première série documentaire produite au Manitoba par les Productions Rivard pour la chaîne Unis. L'émission nous invite à découvrir les plus beaux jardins du Canada, d'Est en Ouest.**

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

La nouvelle série documentaire *Sur la route des jardins* (1) propose de transporter le téléspectateur ailleurs au Canada, le temps d'un épisode, pour découvrir parmi les plus beaux jardins du pays.

Produite par les Productions Rivard, cette émission vient d'être lancée sur la chaîne de télévision Unis. L'animatrice Rosanne Blais explique le concept. « Dans cette série, je pars à l'aventure pour visiter 13 jardins du Canada, d'une côte à l'autre, pour montrer toute la diversité que ce pays offre. Pour chaque épisode, on rencontre des gens qui ont une connexion particulière avec le jardin et qui nous le font découvrir à travers leurs yeux et leurs propres expériences. »

Pour réaliser l'émission, l'équipe de tournage s'est rendue en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador. Ici au Manitoba, les jardins du parc Assiniboine sont la vedette d'un des épisodes.



photo : Camille Gris Roy

La Franco-Manitobaine Rosanne Blais est l'animatrice de l'émission *Sur la route des jardins* sur Unis.

Rosanne Blais raconte que c'est la diversité des jardins visités qui l'a séduite. « On a vu des jardins publics, privés, botaniques, universitaires, et chacun était tellement différent.

« Comme je suis étudiante en géographie, ça m'intéresse énormément de voir les particularités de chaque espace, de chaque climat et de chaque sol. L'aménagement du paysage dans chaque région est tellement différent. Par exemple dans les Maritimes, ça n'a rien à voir avec les Prairies ou même la côte Pacifique. Et même si on retrouve les mêmes plantes à plusieurs endroits, le contexte et le moment de la journée amène quelque chose d'unique. »

Chaque jardin a aussi sa « plante vedette », ou bien une plante emblématique de la région. « À Kingsbrae au Nouveau-Brunswick, il y a un grand arbre qui vient de l'Australie et qui est considéré comme un des plus vieux arbres du monde : le pin de Wollemi. C'est une espère très rare. »

Tournée l'an dernier à la belle saison, entre avril et août, la série *Sur la route des jardins* est diffusée tous les vendredis soir. Aux férus de botanique, Rosanne Blais recommande de se précipiter devant la télévision. « Les gens qui s'intéressent au jardinage auront le cœur qui fond en découvrant les aménagements spectaculaires et les plantes extraordinaires qui sont présentés.

« Mais au-delà de ça, je crois qu'on n'a pas nécessairement besoin d'être fanatique des jardins pour retirer quelque chose de cette émission. C'est une belle façon de voyager ailleurs au Canada, comme c'est le cas pour beaucoup de séries sur la chaine Unis qui explorent le pays. Ça permet de tisser des liens, des connexions. Et d'apprendre beaucoup de choses. »

(1) *Sur la route des jardins* est une série de 13 épisodes produite par Louis Paquin (Productions Rivard), et diffusée le vendredi soir à 19 h (HC) sur la chaîne Unis. Pour plus d'informations : unis.ca/sur-la-route-des-jardins

LA NAISSANCE D'UNE AUTEURE

« Une nouvelle, c'est quand même exigeant! »

Pour Annette Saint-Pierre, rien de mieux que d'inviter de nouveaux auteurs à coucher leurs idées sur papier. Et pour Martine Bordeleau, rien de plus satisfaisant que d'avoir répondu à cet appel.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« Qui dit "naissance" dit renouveau, changement et transformation », soutient Annette Saint-Pierre, l'auteure qui a dirigé la création de *Naissances*, le nouveau recueil de nouvelles aux Éditions des Plaines. (1)

« J'ai invité une brochette d'auteurs expérimentés comme Lise Gaboury-Diallo, Marcien Ferland et la Fransaskoise Denise Ouellette-Berkhout d'écrire une nouvelle sur le thème, pour voir ce qu'ils allaient explorer en eux et dans le monde. J'ai aussi convié des personnes qui avaient la capacité d'écrire, mais qui n'avait pas encore pris leur courage à deux mains, à contribuer un récit. Je n'ai pas été déçue. »

Ainsi, *Naissances* contient 12 nouvelles signées Bernard Bocquel, Marcien Ferland, Alain Fradet, Lise Gaboury-Diallo, François Gallays, Susanne Jeanson, Suzanne Kennely, Huguette Le Gall, Denise Ouellette-Berkhout, Hélène Perreault et Annette Saint-Pierre.

Sans oublier Martine Bordeleau. Maintenant connue surtout comme animatrice à CKSB, Martine Bordeleau est l'une de ces personnes initiées au travail d'écrivain :

« Ma nouvelle, ***Sakura***, raconte l'histoire de la naissance d'une amitié improbable. La personnage principale, Sakura, est une Japonaise qui s'installe à Saint-Boniface. Dans le petit parc près de l'aréna Bertrand, elle rencontre Gabrielle Bourgeois, une jeune fille franco-manitobaine. Une amitié s'établit entre elles, bien que les deux personnages viennent de mondes complètement différents. Grâce à leur amitié, elles apprennent beaucoup sur l'autre et sur elles-mêmes.


photo : Daniel Bahuaud
Martine Bordeleau : « Une rencontre fortuite dans un parc peut conduire à une belle et profonde amitié. »

« Ça faisait longtemps que j'avais le goût d'écrire. Je me voyais un jour écrire un roman. Mais par où commencer? Quand Annette Saint-Pierre m'a proposé d'écrire une nouvelle, j'ai accepté, en me disant que c'était une première étape vers la réalisation de ce rêve. Et une occasion d'acquérir une expérience de l'écriture. J'ai vite appris qu'une nouvelle, plus courte qu'un roman, c'est quand même exigeant! »

Au départ, Martine Bordeleau a proposé un conte fantastique pour jeunes. Mais Annette Saint-Pierre lui a souligné que le recueil s'adressait au grand public.

« J'ai soumis *Sakura*. Après dix mois de travail, accompli dans mon temps libre, j'ai écrit une première version, suivie de sept autres versions corrigées, peaufinées, recorrigées et peaufinées à nouveau. Quel défi! Surtout pour la recherche, parce que Sakura porte en elle des souvenirs de la vie à Tokyo pendant la Deuxième Guerre mondiale. Et je voulais fournir des détails précis.

« En bout de ligne, j'ai obtenu un aperçu sur le processus de l'écriture professionnelle. Le plus difficile, du moins pour moi, ce n'est pas l'inspiration. J'ai un tas d'idées et un tas de personnages. C'est plutôt de se mettre dans le bain de la création. Il faut écrire et faire avancer son projet. Pour moi, ça voulait dire m'y mettre durant plusieurs heures d'affilée. Certains auteurs peuvent travailler 15 minutes à la fois. Moi, je dois être complètement absorbée dans mon travail.

« Annette Saint-Pierre est une *coach* extraordinaire. Elle m'a donné des conseils pratiques. Et elle m'a encouragée. C'est très important d'avoir quelqu'un pour t'appuyer positivement, surtout si tu veux aller plus loin dans l'expérience de l'écriture. Grâce à elle, je me sens prête à écrire à nouveau. Malgré l'effort que ça demande. Pour moi, chaque personne en soi est un grand roman. J'envisage toutes sortes de nouvelles qui me permettront de multiplier le nombre de personnages que je peux décrire. J'adore ça. »

Et Annette Saint-Pierre jubile : « C'est ce que je souhaitais. J'aimerais tellement que plus de nouveaux auteurs, comme Martine Bordeleau, choisissent de récidiver. Il faut enrichir la littérature de l'Ouest canadien. »

(1) *Naissances* sera lancé le 28 avril à 19 h 15 au Musée de Saint-Boniface.

SPECTACLE ÉVÈNEMENT

ZØGMA dansera pour les jeunes

Après son passage remarqué à Winnipeg en décembre 2013, la compagnie de folklore urbain ZØGMA, basée à Montréal, revient au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) le 2 mai prochain. Elle y présentera sa production pour jeune public, ZÓ, écrite d'après un conte original de Renée Robitaille.

Conçu en particulier pour les jeunes de 5 à 9 ans, ZÓ propose au public près d'une heure d'un spectacle riche en couleurs. « C'est du jamais vu ici chez nous, assure la coordonnatrice de la programmation artistique et culturelle, Hélène Molin-Gautron. C'est un mélange de conte, de musique et de danse. Je suis certaine que les gens vont vraiment aimer ça. » Le spectacle sera suivi d'ateliers de danse et de bricolages offerts aux enfants. L'évènement est présenté en partenariat avec la Fédération des parents du Manitoba.

W. A.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme.
Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!

CITATION DE LA SEMAINE

Katya Lesage, 5e année, École régionale Notre-Dame

« Je ne pouvais pas décider, alors j'ai pris journalisme, comme ça j'ai pu visiter les autres ateliers et voir ce qu'ils faisaient! Ici, on apprend vraiment en s'amusant. »

DIVISIONNAIRE

Immersion dans les sciences

Quelque 54 élèves de 5e et 6e années de huit écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont participé au premier Camp MTS (Mathématiques, technologies et sciences) de la DSFM, du 13 au 15 avril, pendant lequel ils ont pu couvrir un sujet de leur choix en profondeur. Terrarium, impression en trois dimensions, mini Websérie, superstructures, chant mathématique ou encore journalisme, les choix d'ateliers étaient nombreux!

« Je ne pouvais pas décider, alors j'ai pris journalisme, comme ça j'ai pu visiter les autres ateliers et voir ce qu'ils faisaient!, se réjouit l'élève de 5e année de l'École régionale Notre-Dame, Katya Lesage. Ici, on apprend vraiment en s'amusant. J'aurais juste aimé que ce soit plus long pour faire encore plus de choses! »


photos : Camille Harper-Séguy











À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

Rencontre JMCA
Groupe B
Le jeudi 23 avril (soir)
Centre de formation de la DSFM (RODA)

Rencontre JMCA
Groupe B
Le vendredi 24 avril (soir)
Centre de formation de la DSFM (RODA)

Championnats divisionnaires de badminton
7e et 8e
Le vendredi 24 avril
Écoles urbaines, USB, LRAT

Championnats divisionnaires de badminton
9e et 10e
Le lundi 27 avril
Écoles urbaines, USB, LRAT

CONSULTATIONS PUBLIQUES, planification stratégique 2016-2020 de la DSFM

École Saint-Joachim
Le jeudi 23 avril 2015 à 18 h

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine
Le mercredi 29 avril, 19 h,
bureau divisionnaire, Lorette

RENCONTRE D'INSCRIPTION ET D'INFORMATION - PROJET PILOTE DE LA PRÉMATERNELLE À TEMPS PLEIN

École Jours de Plaine,
le mardi 28 avril à 2015 19 h



VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS?
ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



DSFM

PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



ILS EN PARLENT

SOUVENIRS DE VOYAGE

Que ce soit à quelques heures de route ou à des milliers de kilomètres de chez soi, un voyage apporte toujours son lot de découvertes, de rencontres, d'imprévus. La recette parfaite pour se créer des souvenirs inoubliables!

Quels sont les meilleurs souvenirs de voyage des élèves de la Division scolaire franco-manitobaine?



Maisie Breckon, 4e année, École régionale Saint-Jean-Baptiste

« On est allés à Québec pour deux semaines avec ma famille. On est allés visiter la famille de ma maman. La maman de ma grand-mère avait sa fête de 80 ans et on a fêté là-bas. C'était pendant l'été 2013 et c'était la première fois que j'allais au Québec! C'est un beau souvenir car j'ai vu mes cousins et cousines pour la première fois, et on est restés à leur maison. Depuis, parfois on s'écrit. Quand on est partis de leur maison, on a écrit une lettre et ils nous ont répondu. Et quand ma grand-mère est allée au Québec, je lui ai donné une lettre pour eux et ils ont répondu. »



Lysanne Huberdeau, 8e année, École communautaire La Voie du Nord

« Mon plus beau voyage, c'est quand on est allés à Los Angeles avec ma famille. J'avais neuf ans. On était là-bas pour deux jours pour aller sur une *Disney Cruise*. J'ai aimé voir les maisons des célébrités comme Selena Gomez, Michael Jackson et Miley Cyrus! »



Janelle Landry, 3e année, École Taché

« Mon meilleur voyage, c'est quand je suis allée à Ottawa. C'était à cause que ma mère aide le gouvernement et elle avait une rencontre là-bas, et elle a décidé qu'on viendrait avec elle. Je me rappelle que quand j'étais dans la piscine, pour du *fun*, mon père m'a laissé tomber dans l'eau et ma mère a dû aller me chercher! Puis je me souviens qu'on est allés en canot pour une petite randonnée. Dans le canot, c'est comme si tu pouvais voir la Reine d'Ottawa en image, et si tu bougeais un peu, les yeux de la Reine te suivaient! »

RÉGIONS RURALES

L'Europe entre amis

Trois écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), l'École communautaire Réal-Bérard (ECRB), l'École communautaire Gilbert-Rosset (ECGR) et l'École régionale Notre-Dame (ERND) ont chacune envoyé un groupe d'élèves en voyage de l'Italie à la France du 24 mars au 2 avril dernier.

« C'est la première fois que notre école faisait un voyage en Europe depuis longtemps, souligne l'élève de 11e année de l'ECGR, Zachary Toupin. C'était aussi mon premier voyage aussi loin. » Pour sa part, sa camarade de 10e année, Tessa Lupkowski, connaissait déjà l'Europe, mais « avec ses amis, ça change tout! », assure-t-elle.

Les élèves ont atterri à Rome en Italie, puis ils ont visité Assise, Montecatini, Florence et Pise. Ils sont ensuite partis à Monaco, et enfin en France, à Nice puis à Paris.

« À Florence, on est montés vers une basilique et la vue était *Wow!*, se souvient l'élève de 10e année de l'ECGR, Joelle Jobin. Pour moi, c'était le meilleur moment du voyage. »

Sa camarade de classe Emily Davidson a également apprécié « l'ambiance de la ville de Florence. J'ai aussi vraiment aimé Assise, c'était vraiment beau, et Monaco, car c'était tropical. Je veux y retourner! »

En revanche, la France a moins répondu à leurs attentes. « À Paris, les gens n'aimaient pas les touristes, et quand on parlait en français, ils nous répondaient en anglais », déplore Emily Davidson.

Malgré ces quelques désagréments, les élèves étaient tous heureux d'avoir pu saisir cette « opportunité unique dans notre vie de faire un grand voyage comme ça avec des amis de notre école et d'autres écoles!, se réjouit l'élève de 12e année de l'ECGR, Matthieu Roy. Tout de même, je suis content d'être rentré au Canada, mon pays ».

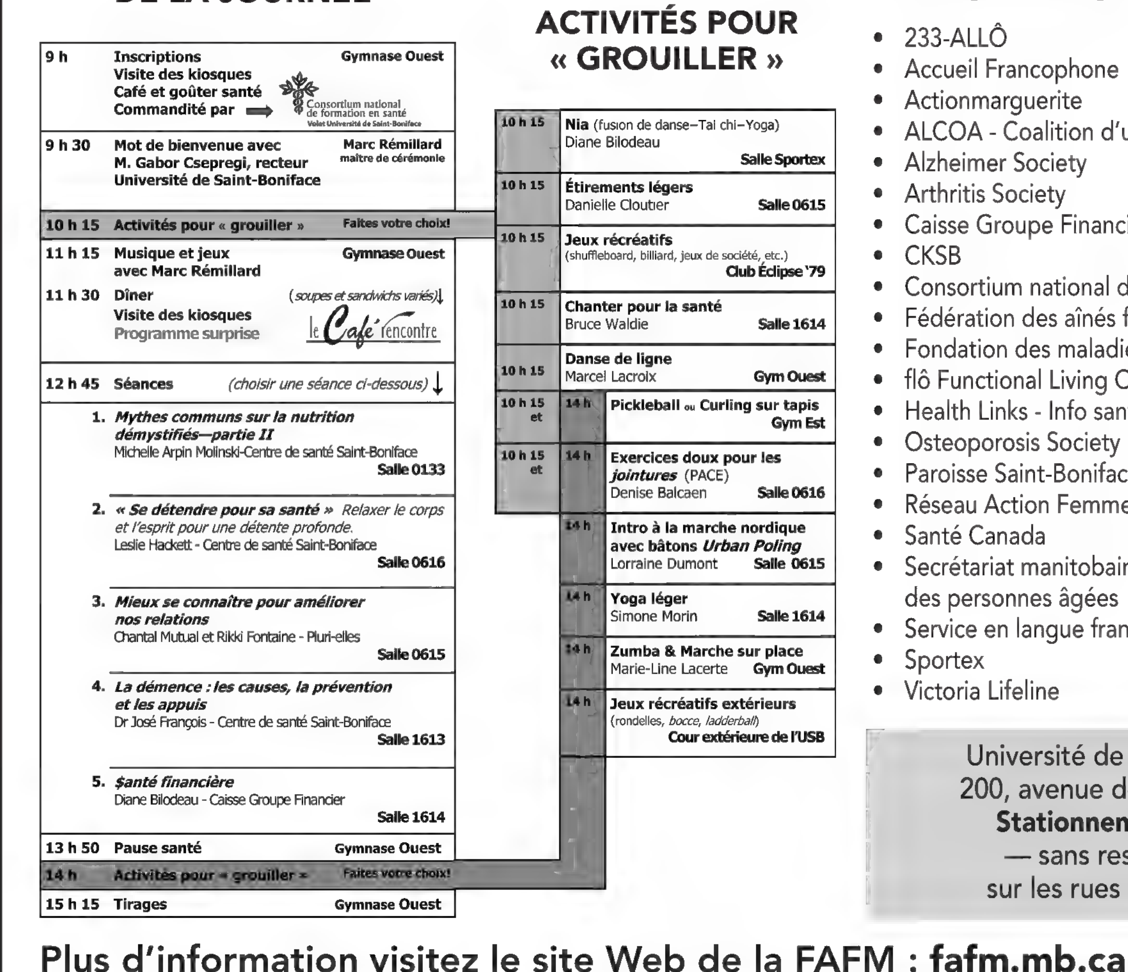


photo : Camille Harper-Séguy

Les voyageurs de l'École communautaire Gilbert-Rosset : (de gauche à droite) Zachary Toupin, Matthieu Rey, Emily Davidson, Tessa Lupkowski et Joelle Jobin. Absente de la photo : l'élève de 10e année, Emily Sibilleau.

7e Grouille ou rouille

Université de Saint-Boniface (Gym Ouest), 200, avenue de la Cathédrale



HORAIRE DE LA JOURNÉE

9 h	**Inscriptions** **Visite des kiosques** **Café et goûter santé** **Commandité par** ⟹ Consortium national de formation en santé – Volet Université de Saint-Boniface	**Gymnase Ouest**
9 h 30	**Mot de bienvenue avec M. Gabor Csepregi, recteur Université de Saint-Boniface**	**Marc Rémillard** maître de cérémonie
10 h 15	**Activités pour « grouiller »**	**Faites votre choix!**
11 h 15	**Musique et jeux avec Marc Rémillard**	**Gymnase Ouest**
11 h 30	**Dîner** **Visite des kiosques** Programme surprise	*(soupes et sandwichs variés)* ↓ le Café rencontre
12 h 45	**Séances**	*(choisir une séance ci-dessous)* ↓
	1. ***Mythes communs sur la nutrition démystifiés—partie II*** Michelle Arpin Molinski-Centre de santé Saint-Boniface	**Salle 0133**
	2. ***« Se détendre pour sa santé »*** *Relaxer le corps et l'esprit pour une détente profonde.* Leslie Hackett - Centre de santé Saint-Boniface	**Salle 0616**
	3. ***Mieux se connaître pour améliorer nos relations*** Chantal Mutual et Rikki Fontaine - Pluri-elles	**Salle 0615**
	4. ***La démence : les causes, la prévention et les appuis*** Dr José François - Centre de santé Saint-Boniface	**Salle 1613**
	5. ***$anté financière*** Diane Bilodeau - Caisse Groupe Financier	**Salle 1614**
13 h 50	**Pause santé**	**Gymnase Ouest**
14 h	**Activités pour « grouiller »**	**Faites votre choix!**
15 h 15	**Tirages**	**Gymnase Ouest**

ACTIVITÉS POUR « GROUILLER »

10 h 15		**Nia** (fusion de danse–Tai chi–Yoga) Diane Bilodeau	**Salle Sportex**
10 h 15		**Étirements légers** Danielle Cloutier	**Salle 0615**
10 h 15		**Jeux récréatifs** (shuffleboard, billiard, jeux de société, etc.)	**Club Éclipse '79**
10 h 15		**Chanter pour la santé** Bruce Waldie	**Salle 1614**
10 h 15		**Danse de ligne** Marcel Lacroix	**Gym Ouest**
10 h 15 et	14 h	**Pickleball** ou **Curling sur tapis**	**Gym Est**
10 h 15 et	14 h	**Exercices doux pour les *jointures*** (PACE) Denise Balcaen	**Salle 0616**
	14 h	**Intro à la marche nordique avec bâtons *Urban Poling*** Lorraine Dumont	**Salle 0615**
	14 h	**Yoga léger** Simone Morin	**Salle 1614**
	14 h	**Zumba & Marche sur place** Marie-Line Lacerte	**Gym Ouest**
	14 h	**Jeux récréatifs extérieurs** (rondelles, *bocce*, *ladderball*)	**Cour extérieure de l'USB**

VISITEZ LES KIOSQUES D'INFORMATION :

- 233-ALLÔ
- Accueil Francophone
- Actionmarguerite
- ALCOA - Coalition d'une vie active pour les aînés
- Alzheimer Society
- Arthritis Society
- Caisse Groupe Financier
- CKSB
- Consortium national de formation en santé
- Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM)
- Fondation des maladies du cœur et de l'AVC
- flô Functional Living Organizer
- Health Links - Info santé
- Osteoporosis Society
- Paroisse Saint-Boniface (Columbarium)
- Réseau Action Femmes
- Santé Canada
- Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées
- Service en langue française de l'ORSW
- Sportex
- Victoria Lifeline

Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Stationnement gratuit
— sans restrictions —
sur les rues avoisinantes.

ATTENTION! NOUVEAU LOCAL GYM OUEST

Le mercredi 13 mai de 9 h à 15 h à l'USB

Frais d'inscription : **12 $** (dîner inclus)

POUR VOUS INSCRIRE :

- **204 233-ALLÔ (2556) ou 1 800 665-4443** (paiement par carte de crédit, débit, ou chèque)

ou

- **Personne contact en résidence** (paiement par chèque ou argent comptant)

Date limite pour l'inscription : le 8 mai 2015

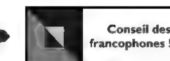
Plus d'information visitez le site Web de la FAFM : fafm.mb.ca















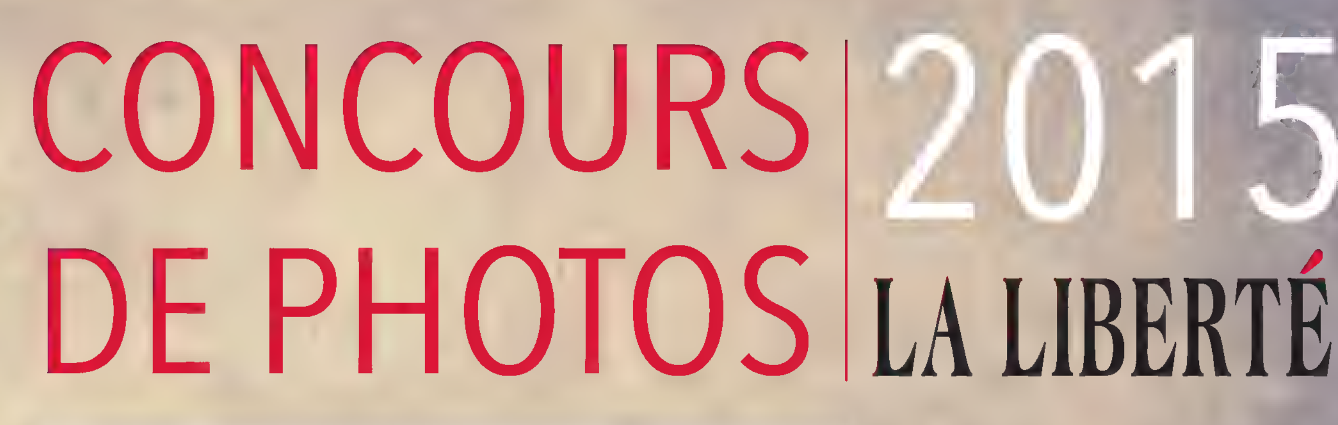












Vous êtes passionné(e) de photographie et vous aimez les défis? Le concours de photos 2015 de *La Liberté* est pour vous!

Chaque dernier lundi du mois, de janvier à juin 2015, envoyez-nous votre plus belle photo sur un thème donné (voir liste en bas de la page). Une sélection de photos de chaque thème sera publiée dans la deuxième édition du mois suivant et sur notre site Web. Et votre photo fera peut-être partie du calendrier 2016 de *La Liberté*!

Chaque mois, un jury nominera TROIS photos, qui seront qualifiées pour la grande finale, en juillet 2015. L'auteur(e) de la photo remportera un iPad! La photo gagnante sera annoncée et publiée dans le journal du 22 juillet!

À vos caméras, clic, partez!

Thèmes :

- Avril : Fruit ou légume?
- Mai : Semer à tout vent
- Juin : Ouvrons nos oreilles!

Règles du concours :

- 1 photo par personne / thème, en format JPEG
- envoyez la photo **avant 16 h le dernier lundi du mois** à **promotions@la-liberte.mb.ca**



EMPLOIS ET AVIS

PARENTY REITMEIER
TRANSLATION SERVICES

Opérateur ou opératrice en éditique

Nous sommes présentement à la recherche d'un opérateur ou d'une opératrice en éditique pour notre équipe interne.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre site Web à **http://fr-ca.parentyreitmeier.com/postes-à-combler/**



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 26 centres de services au Manitoba,est à la recherche d'une personne pour combler un poste à terme à temps partiel:

Agent ou agente, services aux membres

au centre de services à La Broquerie
(poste à terme avec possibilité de permanence après le terme)

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz.**



Vous voulez faire partie de notre équipe extraordinaire?

Les Tournesols est un service de garde qui offre quatre différents programmes : pouponnière, préscolaire, scolaire et prématernelle.

Nous sommes à la recherche de candidats ou de candidates pour combler le poste suivant :

Éducateur(trice)
Contrat permanent à 100 % (40 heures)

Entrée en fonction : dès que possible
Horaire de travail : entre 7 h 15 et 17 h 45 du lundi au vendredi

Les candidats et candidates doivent :

- détenir un niveau EJE III ou EJE II **ou** avoir de l'expérience auprès des enfants;
- démontrer de l'enthousiasme, une ouverture d'esprit et la capacité de travailler en équipe.

Les Tournesols de Saint-Vital offrent :

- une rémunération très compétitive (échelle 2014-2015) selon les compétences et l'expérience;
- une heure de dîner rémunérée;
- un plan de pension;
- trois (3) semaines de vacances après un an de service.

Veuillez faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae :

Gena Harris, directrice générale
Les Tournesols de Saint-Vital Inc.
(située dans l'École Christine-Lespérance)
Téléphone : 204-254-6133 • Télécopieur : 204-257-4509
lestournesols@mts.net

Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées en entrevue.

Les Tournesols de Saint-Vital Inc.
...où l'on grandit tous les jours.





APPEL DE CANDIDATURES

Postes de professeurs / coordination – Programmes en sciences infirmières

1) Professeur à temps partiel (80 %) pour l'enseignement en laboratoire (techniques et méthodes de soins, coordination) dans le cadre des programmes en Sciences infirmières.

2) Professeur à temps partiel (60 %) pour l'enseignement en laboratoire (techniques et méthodes de soins) dans le cadre des programmes en Sciences infirmières.

Les deux postes ci-dessus sont responsables de l'enseignement de compétences infirmières cliniques en laboratoire (techniques et simulation) et/ou en milieu clinique et à un des postes s'ajoute la coordination des laboratoires. La personne sera membre de l'équipe du personnel d'appui en laboratoire et participera à la planification d'un environnement d'apprentissage efficace et cohérent pour la clientèle étudiante en soins infirmiers. La personne contribuera au bon fonctionnement du programme d'études et de l'École technique et professionnelle.

Qualifications requises pour les deux postes ci-dessus :

- Baccalauréat en sciences infirmières ou en voie de l'obtenir;
- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba;
- Expériences cliniques récentes et variées;
- Expérience en enseignement serait un atout.

3) Coordination des stages cliniques et communautaires à temps partiel (60 %) dans le cadre des programmes en Sciences infirmières.

Sous l'autorité de l'administratrice des Programmes en sciences infirmières à l'École technique et professionnelle et en collaboration avec les professeurs responsables des cours théoriques, la coordination des stages cliniques et communautaires est responsable de la planification, de la gestion ainsi que du fonctionnement de toutes les séances de stages dans les milieux cliniques et communautaires.

Qualifications requises pour le poste ci-dessus :

- Diplôme en sciences infirmières;
- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba;
- Posséder un minimum de trois années d'expérience dans le domaine de la santé;
- Expérience en gestion serait un atout;
- Connaissance supérieure du fonctionnement des unités cliniques.

Qualités recherchées pour les trois postes :

- Leadership et capacité de travailler en équipe;
- Esprit d'initiative, d'autonomie et d'engagement professionnel;
- Excellentes habiletés de communication interpersonnelle;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- Expérience à utiliser des systèmes informatiques et des logiciels spécialisés.

Rémunération : selon la convention collective en vigueur

Entrée en fonction : le 1er août 2015

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 24 avril 2015 à 16 h à :

Réjean LaRoche, directeur de l'École technique et professionnelle
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-237-1818, poste 305 Télécopieur : 204-235-4489
rlaroche@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



L'un des plus importants administrateurs de régimes d'avantages sociaux, Johnston Group offre ses services à plus de 30 000 entreprises et employés à l'échelle du pays. Nous recherchons actuellement des représentants bilingues pour le service à la clientèle de notre siège social de Winnipeg.

REPRÉSENTANT BILINGUE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Le candidat retenu sera chargé de répondre aux demandes téléphoniques concernant de l'information sur un régime, les garanties offertes par celui-ci, l'état des demandes de règlement et l'admissibilité des participants à l'assurance maladie complémentaire et à la protection relative aux soins dentaires. Comme le service à la clientèle est le premier contact des clients avec l'entreprise, tous les appels doivent être traités avec professionnalisme et dévouement. Seuls les candidats démontrant qu'ils sont réellement motivés à offrir un service exceptionnel seront considérés.

Le candidat idéal doit remplir les conditions suivantes :

- Bilingue – français et anglais.
- Au moins deux ans d'expérience dans un poste de service à la clientèle.
- Habiletés exceptionnelles en matière de service à la clientèle et de communication verbale et écrite; en français comme en anglais.
- Fortes aptitudes en navigation de programmes informatiques de base.
- Capacité d'analyser rapidement et avec précision l'information relative à une demande de règlement au titre d'une assurance collective.
- Capacité de gérer en temps opportun plusieurs tâches de front, tout en maintenant la qualité la plus élevée du service à la clientèle.
- Capacité de maintenir un rendement optimal en situation de stress élevé.
- Bonnes capacités d'écoute.
- Capacité de prendre le contrôle d'un échange téléphonique avec diplomatie et de maintenir ce contrôle tout au long de l'appel.
- Toute expérience dans l'administration de régimes d'avantages sociaux et de demandes de règlement sera considérée comme un atout.

Johnston Group est inscrit au palmarès des Sociétés les mieux gérées au Canada. Nous offrons une rémunération globale concurrentielle et une atmosphère de travail conviviale. Pour saisir l'occasion de vous joindre à cette entreprise en plein essor et participer à son avenir, n'hésitez pas à faire parvenir votre curriculum vitæ à l'adresse suivante :

Ressources humaines
Johnston Group Inc.
582, rue King Edward
Winnipeg (Manitoba) R3H 0P1
Télécopieur : 204-774-6698
Courriel : human.resources@johnstongroup.ca



Bien que Johnston Group apprécie l'intérêt que portent les candidats pour l'entreprise, il ne communiquera qu'avec ceux qui auront été sélectionnés pour une entrevue.

www.johnstongroup.ca





www.stleongardens.com

CONTRATS DE SACS DE TERRE : Les jardins St-Léon recherchent une équipe de quatre jeunes de 15 ans et plus (à contrat) pour remplir des sacs de terre. Les jeunes doivent former leur propre équipe de quatre avant de se présenter. Environ 50 livres/sac. Rémunération : 60 ¢/sac, moyenne de 10 $ à 20 $/h. Contactez Denis au 204 791-8834. Visitez notre Site Web **www.stleongardens.com**
296-

RECHERCHE

PERSONNE À LA RETRAITE RECHERCHE UNE GARÇONNIÈRE avec entrée privée pour juin 2015. Dans Saint-Boniface, Parc Windsor ou Saint-Vital. Entre 650 $ et 700 $ par mois, services compris. Contactez Robert au 204 391-9986.
303-

À LOUER

APPARTEMENT DE 2 CHAMBRES À COUCHER. Disponible immédiatement. Entrée privée coin rue Hamel et Alneau. 995 $ comprend tous les services ainsi que le stationnement. Tél. : 204 770-4912.
304-

À VENDRE



MAISON MODERNE très bien située au cœur de Saint-Boniface, en bordure de la rivière Seine. 1 643 pi². Cuisine spacieuse avec ilot, salle à manger, salon avec bois franc, salle familiale, 5 chambres à coucher (3+2), 3 salles de bain, sous-sol aménagé, garage double. Très propre et lumineuse. Soigneusement entretenue. 10, place Georges Forest. 474 000 $. 204 233-6336 ou lippegnon@gmail.com pour photos; N° Comfree 600362.
302-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**



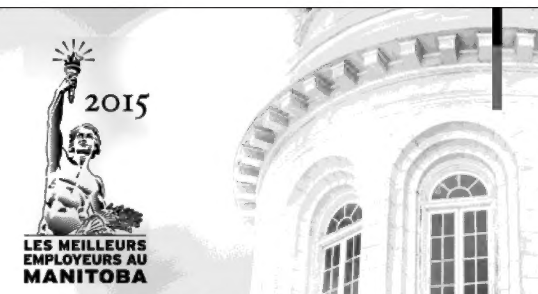




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).







APPEL DE CANDIDATURES

Professeur régulier – Administration des affaires

La candidate ou le candidat enseignera diverses matières dans le cadre du diplôme et devra assurer les suivis appropriés auprès de la clientèle et de la communauté des affaires. Elle ou il participera activement au travail d'équipe de son secteur et au bon fonctionnement de l'École technique et professionnelle.

Qualifications et qualités recherchées :

- Maîtrise en Administration des affaires ou l'équivalent;
- Polyvalence dans l'enseignement des diverses matières au sein du programme d'études;
- Très bonne connaissance des logiciels appliqués au domaine des affaires;
- Maîtrise du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- Entregent et grand sens des relations publiques;
- Sens de l'organisation et de travail d'équipe;
- Expérience de travail dans le domaine des affaires;
- Expérience en enseignement serait un atout majeur.

Rémunération : selon la convention collective en vigueur

Entrée en fonction : le 1er août 2015

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 24 avril 2015 à 16 h à :

Réjean LaRoche, directeur de l'École technique et professionnelle
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-237-1818, poste 305 Télécopieur : 204-235-4489
rlaroche@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



Infirmier.ière autorisé.e (RN) quarts de nuit

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca

Postes à combler



Enseignant(e) – Musique
Contrat permanent 25 %

Léah Delaurier-Bray, directrice
École Jours de Plaine
Tél : (204) 447-3364
Date limite : le 28 avril 2015

Enseignant(e) – Cours et niveaux variés
Contrat permanent 100 %

Rémi Dallaire, directeur
École communautaire La Voie du Nord
Tél : (204) 778-8699
Date limite : le 28 avril 2015

Secrétaire administratif/tive
Secteur de la programmation et services aux élèves
Contrat permanent 100 %

Louise Gauthier, directrice des ressources humaines
Téléphone : (204) 878-9399
Date limite : le 28 avril 2015

Enseignant(e) – éducation physique
Contrat permanent 100 %

Raymond Laflèche, directeur
École Pointe-des-Chênes
Tél : (204) 422-5505
Date limite : le 28 avril 2015

Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca







APPEL DE CANDIDATURES

Adjoint administratif ou adjointe administrative au Registrariat

Responsabilités :

- Assurer le service auprès de la population étudiante de l'Université.
- Effectuer la vérification des dossiers.
- Maintenir le système de classement et les procédures d'archivage.
- Effectuer l'entrée de données pour l'admission et l'inscription des étudiantes et des étudiants.
- Effectuer l'entrée de cours de l'Université du Manitoba pour les relevés de notes.
- Assurer les préparatifs pour la collation des grades.

Qualifications recherchées :

- Formation en gestion de bureau ou l'équivalent en expérience.
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit.
- Connaissance de base de données.
- Connaissance des logiciels de traitement de texte.
- Avoir un bon sens de l'organisation.
- Avoir de l'entregent et un esprit d'équipe.
- Pouvoir traiter avec un public varié.

Rémunération : selon la convention collective

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 27 avril 2015 à :
Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210, poste 401 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



chaque semaine dans



Pour recruter vos candidat(e)s bilingues contactez-nous 204 237-4823

COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

AMBER WSIAKI

Le Triduum – une expérience transformante!

Il y a quelques semaines, nous avons célébré le Triduum pascal, les trois derniers jours de la semaine sainte : le jeudi saint, le Vendredi saint, le samedi saint. Depuis quelques années, ces célébrations sont devenues très importantes dans ma vie. J'essaie avec beaucoup d'efforts d'assister à la messe ces trois jours, et de bien me préparer en méditant les lectures, en priant quelques fois chaque jour, et en gardant la passion de Jésus en tête.

Le jeudi saint, je suis allée à la messe avec mon mari ainsi que mon amie et ma collègue Anita Van Der Aa. Après la messe, Anita m'avait invitée à passer de paroisse en paroisse pour prier devant le Saint Sacrement jusqu'à minuit. Elle m'avait parlé de cette tradition européenne plus tôt dans la semaine et j'aimais beaucoup l'idée. J'ai accepté et nous sommes allées de Holy Cross à la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens. Nous sommes restées pendant 40 minutes à peu près, et en partant, notre ami et collègue Kevin Prada s'est joint à notre pèlerinage. Nous sommes allés à la paroisse de Ste-Bernadette, ensuite à St-Philippe-Minh, et nous avons terminé notre soirée de prières à la Cathédrale de Saint-Boniface. En tout, nous avons passé presque trois heures en prière, ce que je n'aurais pas fait si j'étais rentrée chez moi tout de suite après la messe. J'ai remercié Dieu pour des amis qui m'encouragent à participer à de tels exercices spirituels.

Le jour du Vendredi saint, je suis allée à l'église pour la liturgie à 15 h, et en rentrant chez moi, je croyais passer une soirée calme chez moi. En fait, Anita & Kevin m'ont appelé pour savoir si je voulais visionner le film « The Passion of the Christ » avec eux. Puisque c'était sur Netflix (pour lequel j'ai un compte), je les ai invités chez moi. Ce film est sorti en 2004; or, à ce temps de ma vie, je ne me croyais pas capable d'endurer la violence infligée à Jésus. Mais quand Anita & Kevin ont suggéré qu'on le visionne en priant le chemin de la croix, je me sentais prête à vivre cette expérience.

Une partie qui m'a vraiment touchée était lorsque Jésus accepte sa croix. À ce point-là, nous avons appuyé sur « pause » pour prier cette station. J'oublie les paroles exactes, mais la réflexion portait sur les pensées de Jésus et Il nous disait d'une façon « en acceptant ma croix, je ne pense qu'à toi, mon enfant ».

J'étais sans paroles.

Jésus avait été battu, abusé, insulté, craché dessus, et là Il devait porter une croix énorme, et il ne pensait qu'à moi? Évidemment, ceci est une interprétation personnelle, mais la vérité demeure : Jésus qui souffrait ne se plaignait pas, Il ne cherchait pas quelqu'un à blâmer, Il ne s'échappait pas psychologiquement en imaginant le jour où il n'aurait pas à endurer cette torture. Il a accepté la croix parce qu'Il nous aime.

Là, je me demandais pourquoi je me plains tant quand j'ai une tâche au travail que je ne désire pas faire, ou quand j'essaie de joindre quelqu'un et je n'ai pas de réponse à mon appel, ou quand je suis trop fatiguée pour aller à une réunion pour le travail. Comment puis-je me plaindre et me croire tellement malchanceuse de devoir vivre ces expériences quand le Dieu de l'univers s'est laissé maltraiter et crucifier pour me montrer qu'Il m'aime?

Le samedi saint, je n'arrêtais pas de songer au sacrifice de Jésus. Comme nous tous, dans ma vie quotidienne je suis tentée de pécher, que ce soit par un manque d'amour ou une pensée méchante. Mais sachant que Jésus est mort pour nos péchés, je me sentais mal de pécher, parce que je sentais que mes péchés rendaient pire la violence qu'il a vécue.

Tout cela pour dire que mon visionnement du film a fortifié ma résolution de ne pas pécher. Je sais que je ne suis pas parfaite et que je pécherai, mais j'ai énormément plus de désir d'éviter tout ce qui m'amènera en tentation et de participer à tout ce qui me rapprochera de Dieu.

Finalement, je veux simplement vous dire combien je suis heureuse d'avoir des amis comme Anita & Kevin ainsi que la communauté de l'École catholique d'évangélisation, qui anime des évènements pour encourager les catholiques dans leur foi. Je reconnais combien bénis nous sommes de vivre dans un pays où nous sommes libres de prier et de louer Dieu comme nous le désirons, et de nous rassembler avec d'autres gens de la même foi pour avoir appui et encouragement dans notre cheminement de foi.

J'espère que vous pourrez tous reconnaître les merveilleuses occasions de foi à notre disposition, mais il faut y participer!

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

BILAN CHEMIN CHEZ NOUS

« Comme ensemble dans le même bateau »

C'est sur les notes du violoneux albertain Daniel Gervais qu'a pris fin la saison 2014-2015 de Chemin chez nous. C'était à Laurier dans la demeure de Lucien Boisvert. La coordonnatrice du projet, Nicole Brémault, fait le bilan de la saison.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca


photo : Wilgis Agossa
Le violoneux Daniel Gervais accompagné au piano par Raphael Freynet, en prestation chez Julie et Rhéal Maynard.

Quel est le bilan que vous faites de cette saison?

Nous avons eu une très belle saison. Je suis très contente. Les artistes ont eu de très bonnes tournées. Comme d'habitude, ils étaient dans les maisons, mais aussi dans les écoles. En général, le nombre de spectateur était bon.

Combien de spectateurs participent à ces spectacles?

Notre moyenne, c'est à peu près 23 personnes par maison et par spectacle. Et il y a eu au total six tournées. Oui des fois on va avoir juste une dizaine de personnes dans une maison. Mais heureusement dans la prochaine communauté, il y en a quarante.

Ça fait six ans que nous faisons Chemin chez nous, mais ce n'est pas encore connu partout. J'appelle encore des écoles qui ne nous connaissent pas.

Que gagnent les artistes en participant à cette expérience?

Nous, on ne paye pas les artistes. Mais jusque-là, personne n'est sorti à perte. Les artistes veulent travailler. Ils veulent un véritable contact avec les spectateurs. Ils ont besoin de travail. Pour eux ce n'est pas seulement financier. C'est aussi le besoin de se produire, de communiquer, de se réchauffer avec la foule. Le besoin de vivre leur art est tellement fort. La musique en direct, c'est une expérience humaine importante qui n'a pas de prix, aussi bien pour les artistes que pour les spectateurs.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans cette expérience?

J'ai été vraiment frappé par le contact direct qu'on a entre les spectateurs et les artistes dans le contexte d'un concert maison. Je l'apprécie encore plus qu'avant. On voit comment les artistes peuvent vraiment nous entraîner avec eux. On est tellement dans leur univers qu'on voyage avec eux. C'est comme si on était ensemble dans le même bateau. En même temps, il y a encore la possibilité de créer une ambiance très concert, de redevenir foule-artiste. C'est spécial. C'est tellement fantastique de voir la beauté de la musique en direct dans un contexte intime, dans une maison.

Au mois de septembre débute une nouvelle saison. Sait-on déjà ceux qui feront partie de la programmation?

La prochaine saison commencera au mois de septembre, à moins d'un changement imprévu. La programmation n'est pas encore complète. C'est encore une ébauche parce qu'on est encore en réévaluation. De vraiment bons noms sont déjà sur la liste. On aura par exemple Danny Boudreau de l'Alberta, Suzanne Kennelly, Bïa et Ronald Bourgeois, qui s'est remis dans la musique et qui fera partie de la tournée l'année prochaine.

À VOTRE SERVICE

SERVICES



Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface









La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323



Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823





Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823



ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON S.R.L.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com



Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913



Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925–1900
Télécopieur : 204 925–1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ
Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❒	69,85 $ ❒
2 ans	107,35 $ ❒	119,70 $ ❒

Nom ______

Prénom ______

Adresse ______

Ville ______ Province ______

Code postal ______ Téléphone ______

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ______ Expiration : ______

❒ MasterCard : ______ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4